



Monsieur le Directeur,

Vous convoquez ce jour un CSAL pour entériner la suppression de 4 emplois supplémentaires, impactant directement les services déjà en forte difficulté.

Nous disons bien 4 (et même 5 si on compte le correctif 2022 sur le SIP de Cahors) car la création d'un poste d'IP ne peut certainement pas compenser la perte d'emplois de terrain.

Vous pouvez toujours affirmer que ce sera indolore car ces postes étaient actuellement vacants.

Mais les services concernés souffraient de ces vacances et auraient espéré au contraire qu'ils soient pourvus.

Le SGC de Saint Céré a dû absorber deux trésoreries (Gramat et Souillac) en moins d'un an sans que tous les emplois suivent. Et vous oseriez affirmer que la suppression du poste vacant de C serait indolore ?

Le SIP de Figeac n'avait pas encore digéré le transfert du recouvrement de Saint Céré et Lacapelle Marival (avec un seul ETP transféré), qu'il a dû en plus intégrer le SIP de Gourdon , avec toutes les difficultés organisationnelles que ça engendre. Et la suppression de l'emploi de C serait sans conséquences ?

La suppression du poste de B géomètre démontre t-elle que la DGFIP souhaite définitivement liquider la mission au profit d'un foncier innovant qui relève plus de l'escroquerie tant le nombre de ratés de l'intelligence artificielle devient vertigineux ?

Peut-on honnêtement affirmer qu'un IP remplacera poste pour poste un A en Direction ?

Le SIP de Cahors se relève à grande peine de l'intégration du recouvrement des trésoreries de son secteur, et la disparition d'un poste par le petit jeu des écritures (utilisation des termes techniques et « transparents » de redéploiement interne ciblé , autofinancement, correctif transfert 2022) ne se verrait pas ?

Histoire d'en rajouter dans l'indécence alors que vous les privez chacun d'un emploi, vous avez sollicité les SIP afin qu'ils participent au renfort téléphonique en assurant des permanences via BALI pour l'indemnité carburant.

A la réception physique aux guichets avec laquelle se cumule déjà la réception sur rendez-vous, à la réception téléphonique du standard et sur rendez-vous, à la tenue des permanences qui déshabillent les services sans compensation de personnels et sans décharge de travail pour les volontaires, aux réponses aux e-contacts, aux courriels, aux courriers, et à toute la gestion du back office, devraient donc s'ajouter deux vacations "prime carburant" par jour !?!

Vous osez solliciter des personnels déjà noyés par la charge de travail, et parfois en souffrance, en leur assignant une tâche supplémentaire, alors que les services du Lot peinent déjà à accomplir les multitudes de tâches qui leur incombent.

Dans le même ordre d'idées, n'avait-on pas mis en place des Centres de Contact à compétence nationale, ayant vocation à alléger la charge des services, et non l'inverse ?

Doit-on vous remémorer que l'on a déshabillé les services pour tenter d'habiller les CC ?

Doit-on également vous rappeler que le renfort des Centres de Contact, annoncé en 2021 comme "exceptionnel", se voit désormais déjà généralisé lors de la campagne déclarative, généralisation qui met déjà les services en difficulté durant cette période dense et génère déjà la grogne de nombreux services partout en France ?

...Nous observons à ce sujet que les annonces qui nous ont été faites en 2021 n'avaient donc aucune valeur, et qu'il serait dans l'intérêt de nos Directions et de nos managers de tenir parole, si tant est que la considération de leurs agents figure un jour dans la liste de leurs principes moraux.

Nous en avons plus qu'assez que la DGFIP soit le réservoir d'emplois à supprimer (près de 50000 entre 2002 et 2023) et la roue de secours de la politique des petits chèques de M.

Macron !

S'ajoute à cela une remise en cause gravissime des conquêtes sociales de 1936 à 1981!

Pour ces raisons, les élus CGT Finances Publiques 46 ont décidé de boycotter ce CSAL.